



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 090-219000494-20210629-DELC042306001-DE

04.230621.001

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Séance du 23 juin 2021

Nombre de représentants en exercice	:	14
Nombre de présents	:	13
Nombre de votants	:	14

L'an deux mil vingt et un, le 23 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arnaud MIOTTE, Maire,

Présents : MM. MIOTTE, FREYBURGER, JACQUET, LUPFER, PILEYRE, ANGIONE, MIADANA LOCK LECK, GIUDICI,
Mmes BEUGNET, DAVID, RENOFFIO, VALLON, COURTOT

OBJET

Procuration : Mme JACQUET à M. MIOTTE

Réaménagement de la Dette

Secrétaire : Mme COURTOT

Mme David rappelle la possibilité qu'à la commune de racheter plusieurs prêts pour réaliser des économies et notamment sur 3 prêts :

- ✚ n°3502262 de la Caisse d'Epargne,
- ✚ n°9018393 de la Caisse d'Epargne
- ✚ n°10278 03121 00020120405 du Crédit Mutuel de Montreux-Vieux

Pour	:	14
Contre	:	0
Abstention	:	0

Après avoir consulté plusieurs organismes, elle propose de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne qui offre les meilleures conditions, à savoir :

- ✚ montant : 457 200,00 €
- ✚ taux : 0.75 %
- ✚ durée : 120 mois
- ✚ Frais de dossier : 750.00 €
- ✚ échéances constante trimestrielle

Date de la convocation

Le 18 juin 2021

Date d'affichage

le 25 juin 2021

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le

Elle propose au conseil :

- ✚ le réaménagement des prêts n 3502262 et 9018393 qui aura lieu à la date du 25 septembre 2021

Selon arrêté du décompte du 25 juin 2021 : 319 936.96 €, réparti comme suit :

- ✚ Capital restant : 286 946.77 €
- ✚ Intérêts courus : 586.96 €
- ✚ Indemnité de réaménagement intégrée dans le nouveau prêt : 31 653.23 € (au lieu de 47 731,95 € contractuellement)
- ✚ Frais de gestion à payer : 750.00 €

.../...



DEPARTEMENT
Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

Belfort
Le 29/06/2021

ID : 090-219000494-20210629-DELC042306001-DE

Nombre de représentants en exercice	:	14
Nombre de présents	:	13
Nombre de votants	:	14

- ✚ le remboursement anticipé, le plus rapidement possible, pour le prêt du crédit Mutuel avant le 25 juillet 2021 :

Selon arrêté du décompte du 18 juin 2021 : 138 052.52 €, réparti comme suit :

- ✚ Capital restant dû : 119 528.33 €
- ✚ Indemnité de remboursement anticipé : 17 620.64 €
- ✚ Intérêts courus : 903.55 €

Après examen, le Conseil :

- ✚ autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires au réaménagement de la dette,
- ✚ autorise le Maire à effectuer toutes les opérations comptables.

OBJET

Le Maire,

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Réaménagement de la Dette



Pour	:	14
Contre	:	0
Abstention	:	0

Date de la convocation

Le 18 juin 2021

Date d'affichage

le 25 juin 2021

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le